

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **LUNDI, le 2 mai 2022**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **vingt-heures**.

À laquelle sont présents :

Messieurs
Frédéric Jean
Jean-Yves Gosselin
Jean-Guy St-Pierre

Mesdames
Chantal Blanchette
Sandra Proulx
Melyssa Talbot Blais
Isabelle Furlotte

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire.

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

R-083-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ouvrir cette séance régulière du Conseil, Il est 20h00.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance régulière
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le lundi 4 avril 2022
- 4 Adoption des comptes à payer
- 5 Administration
 - 5.1 Présentation et adoption des États financiers 2021 dressés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT)
 - 5.2 Promesse d'achat pour un terrain lot 6 202 465
 - 5.3 Programme de soutien aux politiques familiales municipales
 - 5.4 Conservation du ciel étoilé de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud
- 6 Loisirs
 - 6.1 Achat de filets de protection pour le baseball

- 6.2 Permis de boisson pour le baseball
- 6.3 Poste de responsable des loisirs
- 6.4 Camp de jour et moniteurs de la piscine
- 6.5 Pistes de VTT
- 7 Travaux Publics
 - 7.1 Lignes de rues
 - 7.2 Entretien des pelouses 2022
 - 7.2 Lumières de rue - Énergère
- 8 Eau – aqueduc – égouts
Aucun point
- 9 Incendie – Sécurité publique et/ou civile
 - 9.1 Dépôt du rapport mensuel du service des incendies pour le mois d’avril 2022
- 10 Urbanisme
 - 10.1 Demande d’autorisation à la CPTAQ pour la construction d’une résidence permanente et pour l’exploitation d’une érablière sur le lot 3 475 812.
 - 10.2 Désignation d’un fonctionnaire désigné – inspecteur municipal et adjoints
- 11 Dossiers et projets en cours
 - 11.1 Rénovations de la Maison de la paroisse
- 12 Correspondance
 - 12.1 Soutien à l’action bénévole, un montant 1860\$ de la député Marie-Ève Proulx pour le baseball mineur
 - 12.2 Lettre d’une contribuable pour la signalisation canton Morigeau
 - 12.3 Demande de commandite pour la fête de la fidélité des jubilaires
- 13 Varia
- 14 Période de questions
- 15 Levée de la séance régulière

R-084-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D’adopter l’ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 4 AVRIL 2022

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-085-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D’adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le lundi 4 avril 2022 sans modification.

4 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS D’AVRIL 2022

Journal l’Écho, remboursement frais de poste	
Fax	5,00
Permis	40,00

Loyers	3295,00
Loyer CPE	2500,00
Bar	1668,25
Cabane à sucre	280,90
Muni. St-Pierre-Riv. Du Sud, Cap. et int. Usine d'eau potable et Camion incendie	82201,87
Gouv. Québec, sub. Programme à l'action bénévole (baseball)	1860,00
Gouv. Féréral, FIMEAU	851490,00
Ministère des Transports, sub. Amélioration réseau routier	15000,00
Dépôt direct- Stripe (Qidigo)	14353,63
TOTAL :	972 694,65

COMPTES À PAYER DE MAI 2022

Postes Canada, envoi journal l'Écho + circulaires	219,58
Hydro-Québec, Usine de filtration 5695,30 Caserne incendie..... 556,35 Garage..... 1306,31 Poste surpresseur 328,24 Enseigne 4-chemins 28,24 Poste ass. Morigeau 189,18 Parc Olivier Tremblay 64,41 Compteur d'eau St-Pierre 27,29 Poste ass. Village..... 2083,52 Maison Paroisse..... 1691,47 Maison Paroisse (nouveau compte)..... 1922,58 Pavillon Bédard 68,77 2, 5 ^e rue Est..... 54,90 Climatisation Loisirs..... 43,35 Éclairage public 836,43 Loisirs 2332,58 Pavillon Bédard log. 522 99,25	17328,17
Bell Mobilité, Iphone Loisirs et Garage	172,61
Vidéotron, Bureau..... 289,22 Garage..... 102,88 Usine filtration..... 103,98 Surpresseur St-Pierre 36,11 Loisirs 170,51 Bibliothèque..... 104,98	807,68
Energir Garage..... 944,96 Maison Paroisse 920,25 Loisirs 1412,87 Caserne 365,41	3643,49
VISA, Google 46,80 Apple Music 17,23 Traction Lévis, pieces Garage 92,74 Les Équipements Adrien, pièces Garage..... 202,83 Gouvernement, licence radios incendie..... 422,72 Gouvernement, licence radios Garage..... 731,42 Adobe ID, logiciel 620,72 Purolator 62,81	2197,27
Ministre Revenu Québec, remise d'avril 2022	10244,50

Revenu Canada, remise d'avril 2022	3629,12
Retraite Québec, remise d'avril 2022	416,90
La Fabrique, loyer de mai 2022	350,00
REMB. CELLULAIRE d'avril 2022	
Jean-Eudes Gaudet.....	25,00
Sylvain Lemieux.....	25,00
Michaël Corriveau.....	25,00
Réjean Pellerin.....	12,50
	7
	87,50
Info Page, IPA service incendie	122,79
Bossé et Frère,	
Location tracteur hiver 2021-2022.....	11497,50
Location tracteur avec souffleur.....	7473,38
	18970,88
6TemTI, support à distance et sur place	477,43
Les Concassés du Cap, collecte avril 2022	4500,22
Service d'Équipement GD, pièces équipements	291,35
Enercycle, enfouissement mars 2022	3253,53
Ethier Avocats, hon. prof. récupération supp. TPS-TVQ	528,97
Raymond Chabot Grant Thornton, facture intérimaire états financiers 2021	4599,00
Florent Gendron, travaux Pav. Bédard	50,00
URLS Chaudière-Appalaches, formations Camp de jour	893,36
Linde Canada, 2365 m ³ à 0,3814 oxygène	1088,61
Garage Gilmyr, pièce équipement	18,77
Simo Management, vérification 2 débits mètres eau potable	1655,64
Les Équipements Pierre-Paul Beaulieu, sabots carbure 2 trous	639,78
Groupe CLR Novicom, programmer fréquences radio serv. Inc.	485,19
Aquatech, opération usine d'eau potable et ass. des eaux	9772,87
Carrières Rive-Sud, 34,72 tm à 14,86 gravier	593,20
Philippe Gosselin & Ass., 943,1 litres à 1,6001 diesel	1735,03
L'Écho St-François, publication avril 2022	1270,47
Macpek, pièces camion Ford	583,51
REM, pièce camion Ford	2,42
Brandt, pièce pelle rétrocaveuse	192,75
Fleurs et Jardins Lemieux, plantes fleuries (décès Abel T.P.)	96,58
Boulon-Hydraulique CMT,	
Ensemble perceuse.....	1494,62
Pièces et accessoires.....	295,25
	1789,87
René Samson,	
Réparation log. 538 M. Paroisse.....	663,81
Éclairage Del Garage.....	1624,83
	2288,64
Isabelle Caron, remb. cours sauveteur national	259,00
Canac, bois traité	231,10
MolsonCoors, bière (Loisirs)	442,01
Emco, asphalte froide	1287,06
Solutions Nexarts, plate-forme Qidigo, frais annuels	689,85
Tetra Tech QI, hon. prof. élaboration programme pour la Recherche et l'élimination des raccordements inversés	1195,75
FQM Assurances, renouvellement assurance 2022-2023 + crédits	74198,48
FQM Assurances, assurance pompiers, dirigeants et bénévoles	1117,25
Réal Huot, matériel aqueduc	538,81
MRC de Montmagny, 7 bacs verts	971,58
MRC de Montmagny, formation des élus	1116,11
René Samson, réparation log. 532 Pav. Bédard	149,98
Régie L'Islet Montmagny, gestion CTL mars 2022	2251,83
Eric Lefebvre, remb. frais déplacement 26 km + repas formation	30,09
Nicolas Lamonde, remb. Frais repas formation pompier	17,76

BuroPro Citation, contrat entretien photocopieur	48,46
Ferme Janico, déneigement rue piétonnière	137,97
Boulons & Écrous, boulons, rondelles, écrous	71,93
Pneus André Ouellet, pneus camion Freightliner	1763,63
Boulon-Hydraulique CMT, ensemble pinces (ratchet)	271,98
Jocelyne Noël, entretien bureau municipal avril	150,00
Marguerite Bouffard, entretien Loisirs avril 2022	100,00
Bossé et Frère, entente pour carrosserie	1408,44
Agat Laboratoires, analyses eau potable et eau usée	1096,88
Les Alarmes Clément Pelletier, service surveillance Caserne	206,96
MRC de Montmagny, Tonnage mars 2022.....	1893,97
Comptes de taxes vierges et enveloppes.....	395,00
	2288,97
Linde Canada, Location réservoir oxygène.....	503,06
2126 m ³ à 0,31814 oxygène.....	979,66
	1482,72
Filets Sports Gaspésiens, filet baseball	2035,06
Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur)	52,29
St-François Pharma, eau déminéralisée (usine)	16,36
Dépanneur Servi-Express, fournitures bar	27,32
Pièces d'Autos GGM, pièces équipement	467,29
Arrêt Stop, essence	489,51
AVANTIS, matériel divers Usine d'eau potable.....	27,53
Caserne incendie.....	15,18
Pav. Bédard.....	954,58
Parc Morigeau.....	335,12
Loisirs.....	459,08
Garage.....	690,46
Boîtes lettres.....	298,89
	2780,84
Postes Canada, envoi journal l'Écho	188,64
TOTAL :	194 586,59

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussions;

R-086-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :
D'adopter les comptes à payer.

5 ADMINISTRATION

5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2021 DRESSÉS PAR LA FIRME RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON (RCGT)

Le jeudi 25 avril 2022 à 18h30, une présentation des états financiers pour l'année 2021 a été faite par monsieur Raymond

Morin CPA CA, aux membres du conseil, préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Après analyse et discussion;

R-087-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter les états financiers pour l'année 2021 tel que préparés et présentés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT).

5.2 PROMESSE D'ACHAT POUR UN TERRAIN LOT 6 202 465

La municipalité a reçu une offre d'achat pour le terrain portant le numéro de lot 6 202 465 d'une superficie de 7072 pi². Le prix de vente au pied carré est de 4.00\$. Le prix de vente de ce terrain est fixé à 28 288.00\$ avant taxes.

Après analyse et discussion,

R-088-2022

IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter l'offre d'achat pour le terrain portant le numéro de lot 6 202 465 au montant de 28 288.00\$ avant taxes et de mandater le maire et le directeur général afin de signer les documents à cet effet devant le ou la notaire désigné(e).

5.3 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- Augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- Appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud a présenté en 2020-2021 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration ou la mise à jour d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

Après analyse et discussion;

R-089-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier-trésorier, à signer au nom de la municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud la convention de modification de la convention d'aide financière 2020-2023 dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

5.4 CONSERVATION DU CIEL ÉTOILÉ DE SAINT-PIERRE DE LA RIVIÈRE-DU-SUD

La Municipalité a reçu une demande de monsieur Denis Martel du Comité pour la Conservation du Ciel Étoilé de la Côte-du-Sud (CCCECS), Club d'astronomie le ciel étoilé de St-Pierre-de-la-Rivière-du-sud, Corporation entre ciel et marée de Montmagny. Cette demande propose à la municipalité de Saint-François d'installer des lumières DEL 2200 au lieu de 3000 lors de la mise à niveau de son réseau d'éclairage à l'automne 2022.

Après analyse et discussion;

R-090-2022

IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte

APPUYÉ par : Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adhérer à cette demande dans un contexte de bonne collaboration entre les municipalités visées et de collaborer à une meilleure offre touristique sur le territoire de la MRC de Montmagny et ce conditionnellement à ce que la MRC via le pacte rural volet 2 régional absorbe le différentiel des coûts occasionnés par un tel changement évalué à environ 15 000.00\$.

6 LOISIRS

6.1 ACHAT DE FILETS DE PROTECTION POUR LE BASEBALL

La Municipalité a procédé à une demande de soumission pour l'achat de filets protecteurs pour le terrain de baseball afin de se conformer aux normes de nos assureurs.

Les trois soumissionnaires sont :

Filets Sports Gaspésiens	1770.00\$ avant taxes
Filets NAD'S	2350.00\$ avant taxes
Sport Direct	2776.20\$ avant taxes

Après analyse et discussion;

R-091-2022

IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De retenir le plus bas soumissionnaire, Filets Sports Gaspésiens et de procéder à l'achat au coût de 1770.00 avant taxes.

6.2 PERMIS DE BOISSON POUR LE COMITÉ DE BASEBALL

La Municipalité a reçu une demande du comité de baseball afin de pouvoir soumettre à la SAQ une demande de permis de boisson pour les parties de baseball pour la saison 2022.

Après analyse et discussion;

R-092-2022

IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte

APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter la demande du comité de baseball à l'effet que la Municipalité autorise le comité de baseball à soumettre une demande de permis de boisson pour ses activités à condition que l'utilisation du permis de boisson n'entre pas en conflit avec les activités de la Municipalité.

6.3 POSTE DE RESPONSABLE DES LOISIRS

Le poste de responsable des loisirs, vie communautaire et communications est toujours ouvert et non comblé.

Le poste a été affiché dans différents cegep de la province ainsi qu'à la C.A.R.E. de Montmagny.

6.4 CAMP DE JOUR ET MONITEURS DE LA PISCINE

Des questions sont soulevées au conseil afin de connaître l'état des préparatifs des activités du camp de jour et de la piscine. Le responsable du camp de jour a été sélectionné et embauché et entrera en fonction en juin.

Les animateurs et animatrices et les sauveteurs et sauveteuses ont également été sélectionnés et embauchés en prévision des activités en juin.

6.5 PISTES DE VTT

Une demande d'information pour les pistes de VTT est apportée au conseil afin de discuter et de connaître les endroits dans le village, à Morigeau et aux Prairies qui sont praticables pour les VTT.

7 TRAVAUX PUBLICS

7.1 SOUMISSIONS POUR LES LIGNES DE RUES ET ROUTES MUNICIPALES 2022

Des soumissions ont été demandées pour le traçage des lignes de rues et routes pour 2022.

La liste des soumissionnaires est la suivante :

Permaligne	0.275\$ / ML avant taxes
Durand Marquage et associés Inc.	0.270\$ / ML avant taxes
Signalisation Girard	-----\$ / ML avant taxes

Après analyse et discussion,

R-093-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De retenir les services du plus bas soumissionnaire soit la compagnie Durand Marquage au coût de 0.270\$ du mètre linéaire avant taxes pour le traçage des lignes de rues et routes municipales pour 2022.

7.2 ENTRETIEN DES PELOUSES POUR 2022

À titre informatif, une demande de soumission pour une période de 3 ans avait été adressée à trois soumissionnaires en 2020;

Le seul soumissionnaire ayant répondu positivement était :
Services et entretien paysager Daniel Ross pour les années :

2020	6500\$ avant taxes
2021	6500\$ avant taxes
2022	6500\$ avant taxes

Total sur trois ans	----- 19500\$ avant taxes
---------------------	------------------------------

7.3 LUMIÈRES DE RUE – ÉNERGÈRE (DEL 2200)

ENTENTE ET AUTRES FORMALITÉS DÉCOULANT DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'OCTROI D'UN CONTRAT DE FOURNITURE DE LUMINAIRES DE RUE AU DEL À BASSE TEMPÉRATURE DE COULEUR AVEC SERVICES CONNEXES POUR LE BÉNÉFICE DES MUNICIPALITÉS

CONSIDÉRANT QUE l'article 14.7.1 du *Code municipal* prévoit qu'une municipalité peut conclure avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) une entente ayant pour but l'achat de matériel ou de matériaux, l'exécution de travaux ou l'octroi d'un contrat d'assurance ou de fourniture de services par la FQM au nom de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la FQM possède un règlement sur la gestion contractuelle pour l'adjudication de contrats découlant de l'application de l'article 14.7.1 du *Code municipal*, comme c'est le cas en l'espèce;

CONSIDÉRANT QUE dans le respect de son règlement sur la gestion contractuelle, la FQM a lancé un appel d'offres pour l'octroi d'un contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL à basse température de couleur incluant l'installation ainsi que des services d'analyse écoénergétique et de conception (ci-après l'« **Appel d'offres** ») au bénéfice des municipalités;

CONSIDÉRANT QU'Énergère inc. a déposé la soumission ayant obtenu le pointage le plus élevé et s'est vu adjuger un contrat conforme aux termes et conditions de l'Appel d'offres, la FQM étant responsable de l'exécution de ce contrat (ci-après le « **Contrat** »);

CONSIDÉRANT QUE pour bénéficier des termes et conditions du Contrat, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud doit conclure une entente avec la FQM ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud souhaite bénéficier des termes et conditions du Contrat intervenu entre la FQM et Énergère inc.;

CONSIDÉRANT QUE la FQM accepte de signer une entente avec la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour que cette dernière puisse adhérer au Contrat;

Après analyse et discussion;

R-094-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud participe à l'Appel d'offres lancé par la FQM et bénéficie des termes et conditions découlant du Contrat et, à cette fin, y adhère ;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'engage à respecter les termes et conditions de ce Contrat comme si elle avait contracté directement avec Énergère Inc. ;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud reconnaisse que la FQM recevra, directement d'Énergère inc., à titre de frais de gestion, une redevance de 3% sur le montant facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes;

QUE Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier trésorier, soit autorisé à signer une entente avec la FQM lui permettant d'adhérer au Contrat ;

QUE Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier trésorier, soit autorisé à requérir la réalisation, pour le compte de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, d'une étude d'implantation, conformément à l'Appel d'offres ;

QUE Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier trésorier ou toute personne qu'il désigne soit autorisé à transmettre tout document ou effectuer toute formalité découlant de l'entente à être signé avec la FQM, de l'Appel d'offres ou du Contrat.

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à la FQM.

8 EAU – AQUEDUC – EGOUTS

Aucun point.

9 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE et/ou CIVILE

9.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES POUR AVRIL 2022

Le rapport mensuel du service des incendies pour avril 2022 est déposé au conseil.

10 URBANISME

10.1 DEMANDE D'APPUI POUR LA CPTAQ CONCERNANT LE LOT 3 475 812.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Sylvain Thériault a déposé à la CPTAQ, une demande d'autorisation pour la construction d'une résidence permanente (au sud du chemin des Prairies ouest) et l'exploitation d'une érablière à des fins acéricoles sur le lot 3 475 812 ;

CONSIDÉRANT QUE ce lot est situé dans un secteur identifié « à revitaliser » dans le plan de développement de la zone agricole (PDZA) et dans le projet de schéma d'aménagement révisé de la MRC de Montmagny et que ce type de projet correspond exactement aux activités visées afin d'occuper le territoire tout en assumant une exploitation durable des ressources;

Considérant que le projet de construction résidentielle et d'exploitation d'une érablière est conforme à la réglementation municipale de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Après analyse et discussion;

R-095-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ pour la construction d'une résidence permanente et pour l'exploitation d'une érablière sur le lot 3 475 812.

10.2 NOMINATION D'UN FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ – INSPECTEUR MUNICIPAL ET ADJOINTS

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Pierre-Olivier Bélanger qui assumait le rôle d'inspecteur en urbanisme et de fonctionnaire désigné pour la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec la MRC de Montmagny concernant l'utilisation de ressources humaines pour le traitement de divers dossiers, notamment en matière d'urbanisme, d'environnement, etc. ;

CONSIDÉRANT QUE madame Aminata Ongoiba, affectée à titre d'inspectrice municipale à la MRC de Montmagny, offrira

un service d'inspection concernant l'émission des permis et certificats à l'égard des règlements d'urbanisme prévus à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* et du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* pour des municipalités du sud du territoire selon l'entente intervenue avec la MRC de Montmagny;

EN CONSÉQUENCE ;

Après analyse et discussion;

R-096-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre
APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud nomme, en date du 2 mai 2022, madame Aminata Ongoiba, à titre d'inspectrice municipale fonctionnaire désignée de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ;

QUE madame Lili Tanguay soit nommé inspectrice municipal adjointe ;

QUE madame Aminata Ongoiba et madame Lili Tanguay soient autorisés à appliquer les règlements d'urbanisme prévus à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, à délivrer les permis et certificats relatifs audit règlements d'urbanisme ainsi qu'à l'application du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* et du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* ;

QUE madame Aminata Ongoiba et madame Lili Tanguay soient autorisées à appliquer les règlements de contrôle intérimaire (RCI) de la MRC de Montmagny dont elles en ont la responsabilité ;

QUE madame Aminata Ongoiba et madame Lili Tanguay soient autorisés à appliquer les règlements municipaux sur les animaux et sur les nuisances ;

QUE madame Aminata Ongoiba et madame Lili Tanguay soient autorisés à délivrer des avis et des constats d'infraction pour toute contravention dont elles ont charge d'application ;

QU'UNE copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Montmagny.

11 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

11.2 RÉNOVATIONS DE LA MAISON DE LA PAROISSE

La Maison de la paroisse a besoin de rénovations extérieures comme la restauration des fenêtres, des galeries avant, peinture et autre.

Pour la rénovation des deux galeries, nous avons demandé une soumission à ESCO de Montmagny pour la fourniture des rampes en cèdre et le machinage

Le total de la soumission est de 5 807.39\$ taxes incluses.

Après analyse et discussion;

R-097-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De procéder à l'achat du matériel en cèdre nécessaire au remplacement des rampes au coût de 5 807.39\$ taxes incluses.

12 CORRESPONDANCE

12.1 SOUTIEN À L'ACTION BÉNÉVOLE, UN MONTANT DE 1860\$ DE LA DÉPUTÉ MARIE-ÈVE PROULX POUR LE BASEBALL MINEUR

Afin d'améliorer les infrastructures pour le baseball à Saint-François, une demande avait été soumise au bureau de la députée Marie-Ève Proulx. Ainsi, un montant de 1860\$ a été accordé.

12.2 LETTRE D'UNE CONTRIBUABLE POUR LA SIGNALISATION CANTON MORIGEAU

La Municipalité a reçu une demande d'une contribuable du secteur de Morigeau afin d'évaluer les possibilités de mettre en place des moyens visant à réduire les excès de vitesse dans ce secteur. Une réflexion quant aux solutions à apporter sera effectuée.

12.3 DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA FÊTE DE LA FIDÉLITÉ DES JUBILAIRES

Une demande de commandite a été adressée à la Municipalité afin de contribuer à défrayer le coût occasionné par la distribution d'un vin d'honneur qui sera offert lors de l'évènement de la fête de la fidélité des jubilaires qui se déroulera le dimanche 12 juin à Saint-François de la Rivière-du-Sud pour les jubilaires de Saint-François. Le montant estimé est entre 200\$ et 400\$.

Après analyse et discussion;

R-098-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la demande de commandite pour un montant se situant entre 200\$ et 400\$.

13 VARIA

Aucun point au varia.

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1 QUELQUES QUESTIONS DU PUBLIC

Le conseil municipal a reçu et répondu à quelques questions et demandes d'information du public concernant les sujets suivants :

-Les préparatifs du terrain de baseball (les filets de protection, le sable, la cage des frappeurs, les estrades, le permis de boisson et le véhicule d'entretien). Les filets de protection sont commandés et les préparatifs vont débiter sous peu afin d'être prêt pour le début des activités du baseball.

-La piste réservée aux piétons et cyclistes entre le bureau de poste et la sortie Ouest du village. Pour la sécurité des utilisateurs, les mêmes balises flexibles seront installées annuellement) et les lignes de rues seront refaites.

-Le financement de l'ascenseur. Comme déjà mentionné dans le dernier journal l'Écho, il n'y aura pas de règlement d'emprunt pour l'ascenseur et le financement global du projet sera le suivant : Primada, 100 000\$, TECQ minimum de 140 000\$ et 285 000\$ avant taxes du fonds général (surplus accumulés).

15 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL

L'ordre du jour étant épuisé,

R-099-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter la levée de la séance régulière du conseil. Il est présentement 20h29.

_____ Maire

_____ Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.